

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION DU 15 AVRIL 2021

DATE DE CONVOCATION :
08 avril 2021

DATE D’AFFICHAGE :
19 avril 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE : 11

PRESENTS : 10

VOTANT : 11

L’an deux mil vingt-et-un, le quinze avril à dix-neuf heures, s’est réuni à la mairie le Conseil Municipal, légalement convoqué, sous la présidence de Monsieur Pascal COUTEY, Maire.

Etaient présents :

Anne-Marie BRETTELLE, Clément COTTARD, Pascal COUTEY, Matthieu DELALONDRE, Clément FONTAINE, Sophie FREMONT, Sébastien HOMONT, Frédéric LEROUX, Maël MORELLI et Alain RENAUT.

Absent excusé ayant donné pouvoir : Sébastien HOMONT à Pascal COUTEY

Formant la majorité des membres en exercice.

Clément FONTAINE a été élu secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

1. Compte de gestion et compte administratif 2020

Madame ACHER présente le compte administratif 2020, et le compte de gestion de Monsieur le Receveur Municipal dont les chiffres sont parfaitement concordant, laissant apparaître les résultats suivants :

Résultat de fonctionnement 2020

Recettes de fonctionnement	107 383.40€
Dépenses de fonctionnement	88 451.68€
Résultat brut de fonctionnement 2020	18 931.72€
<i>Excédent reporté de Fonctionnement 2019</i>	<i>56468.72 €</i>
Excédent global de fonctionnement 2020	75 400.44

Résultat d’investissement 2020

Recettes d’investissement	47 25.38€
Dépenses d’investissement	9 343.63€
Résultat brut d’investissement 2020	37 906.75 €
<i>Déficit d’investissement reporté 2019</i>	<i>- 32 095.18 €</i>
Excédent global d’investissement 2020	5 811.57 €
Restes à réaliser à reporter sur BP20201	0 €
Soit un besoin de financement de	0 €

Le Conseil Municipal, sous l'égide de M. RENAUT Alain, doyen d'âge, et en l'absence de Mr le Maire, approuve et adopte à l'unanimité les résultats présentés.

Le Conseil Municipal décide ensuite affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	
excédent de fonctionnement reporté R/002	75 400.44 €
excédent d'investissement reporté R/001	5 811.57€

2. Budget primitif 2021

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le budget primitif 2021 qui s'équilibre en recettes et en dépenses :

Fonctionnement : 174 449.14€

Investissement : 61 327.46€

Proposition votée à l'unanimité

3. Adhésion d'une commune au SDE76

En date du 06 avril 2021, le SDE76 nous demande de délibérer pour l'adhésion de la commune de Saint-Valéry-en-Caux.

Après avoir exposé les conditions de cette adhésion, M. le maire propose au conseil d'accepter l'adhésion de la commune de Saint-Valéry-en-Caux au SDE76.

Proposition acceptée à l'unanimité.

4. Création d'une unité de méthanisation agricole

Une consultation du public aura lieu du 10 mai au 07 juin 2021 dans le cadre d'une création d'unité de méthanisation agricole sur la commune d'Angerville la Martel avec un stockage déporté sur la commune de Thiétreville et l'épandage du digestat sur 26 communes de la Seine-Maritime dont Pierrefiques.

La préfecture de Seine-Maritime demande aux communes concernées par l'épandage de donner un avis.

A l'unanimité, le conseil émet un avis défavorable.

Affaires et informations diverses :

- Les conseillers municipaux ont donné leurs disponibilités pour assurer les permanences pour les élections du mois de juin. Un tableau sera envoyé par mail à tous les conseillers.
- L'entreprise SUEZ propose d'installer un concentrateur sur la mairie pour effectuer la télérelève des compteurs d'eau. Suite à une demande de la mairie, il a été proposé un dédommagement de 500€. Le conseil aimerait que cette somme soit versée tous les ans pour occupation du domaine public. Un mail dans ce sens sera envoyé à l'entreprise SUEZ.
- Pour faire suite à la détérioration du GR21 par l'entreprise SONORBOIS, les mairies de Beaufort et Pierrefiques ont demandé la remise en état du chemin avant le printemps. La société s'est engagée à procéder à la réfection du chemin mais à ce jour cela n'a pas été effectué. Une plainte conjointe des deux communes a été déposée à la gendarmerie.
- La Communauté Urbaine est venue effectuer un repérage des lieux pour le spectacle qui aura lieu le 10 juillet dans le cadre de Métropole en Scène. Ce sera la compagnie Mycélium qui animera une petite balade humoristique dans le bois de Pierrefiques. Le nombre de spectateurs est limité à 50 personnes, les habitants de Pierrefiques seront prioritaires. La Communauté Urbaine se charge de fournir à la commune des flyers. M. le Maire indique que les inscriptions se feront par le biais de coupon-réponse à renvoyer à la mairie.
- M. le Maire indique que la réserve incendie a été vidée et en partie nettoyée par l'agent communal. L'entreprise Frébourg est venue pomper la boue restante.
- Une demande a été faite à la mairie de Villainville au sujet de l'entretien du chemin de la Banlieue américaine, propriété des deux communes. Il a été convenu que l'entretien serait dorénavant partagé.

- Des conseillers municipaux ont soulevé la gêne occasionnée par des bruits de tirs le week-end, provenant du stand de tir installé sur la commune de Villainville. Un mail sera envoyé à la mairie de Villainville pour exposer le problème.

- **Point urbanisme**

Un retour favorable a été reçu pour la DP pour réfection de toiture

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h16

Fait et validé par le secrétaire de séance le 19/04/2021

Ont signé avec Nous, les membres présents, Le Maire, L'Adjoint et Les Conseillers Municipaux,

Pascal COUTEY	Clément COTTARD
Alain RENAUT	Clément FONTAINE
Mathieu DELALONDRE	Anne-Marie BRETELLE
Sébastien HOMONT <i>absent</i>	Sophie FREMONT
Frédéric LEROUX	Maël Morelli
Eric LARRAY	